

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

FEREDEC BRETAGNE

BRETAGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°42 du 14 juin 2001 - 3 pages

Grandes Cultures
désherbage pour la qualité de l'eau, maladies et parasites

Désherbage maïs

Pour améliorer l'efficacité du désherbage et préserver la qualité de l'eau, un suivi des mauvaises herbes est mis en place en Bretagne.
Il a pour but de pouvoir préconiser à titre expérimental en 2001 des interventions ciblées sur les adventices selon leur stade de développement avec des herbicides au meilleur profil environnemental.
Cette opération réalisée en commun entre :
- la DRAF-SRPV
- et la FE.RE.DEC de Bretagne

bénéficie du soutien du Conseil Régional de Bretagne.



Les observations sont réalisées par le réseau d'observateurs du SRPV Bretagne (SRPV, FEREDEC, Chambre d'Agriculture, négoce, coopératives, lycées agricoles, agriculteurs,...) et sont synthétisées dans l'Avertissement Agricole par le SRPV Bretagne
Les informations seront reprises dans le bulletin d'avertissement agricole et disponibles sur le site Internet : ***http : // draf.bretagne.agriculture.gouv.fr***

Prochain bulletin : le 21 juin 2001

Observations

Ille et Vilaine

Les maïs semés en semaine 19 sont actuellement à 6 feuilles. Les mauvaises herbes sont entre 3 à 6 feuilles (les PSD : 5 - 6 feuilles et les dicotylédones : 3 - 5 feuilles). Les adventices les plus avancées sont le chénopode blanc, la stellaire intermédiaire et le séneçon vulgaire.
Les maïs de la semaine 20 sont au stade 5 feuilles. Les PSD sont au stade 3 - 4 feuilles et les dicotylédones 2 à 6 feuilles (le chénopode blanc jusqu'à 6 feuilles).
Pour les semis de la semaine 21, les maïs sont au stade 4 feuilles. Les adventices vont de 1 à 4 feuilles (le chénopode blanc et polysperme : 4 feuilles).
Pour les semis de la semaine 22, les maïs sont au stade 4 feuilles et les adventices, 1 à 4 feuilles.

Côtes d'Armor

Pour les semis de la semaine 19, les maïs sont au stade 5 - 6 feuilles. Les mauvaises herbes arrivent à des stades très avancés, tallage pour les graminées et stade rosette pour les dicotylédones voire plus pour certaines adventices (l'arroche étalée : au delà de 6 feuilles).
Les maïs semés la semaine 20 sont au stade 3 - 6 feuilles. Les adventices vont de 3 à 6 feuilles (l'arroche étalée et le chénopode blanc : 6 feuilles).
Pour les semis de la semaine 21, les maïs sont à 3 feuilles et les adventices, de 2 à 5 feuilles.

Finistère

Les maïs semés la semaine 19 sont actuellement au stade 5 - 6 feuilles et les adventices, 3 à 5 feuilles (les PSD : 5 feuilles et les dicotylédones : 3 à 5 feuilles).

Morbihan

Les maïs semés en semaine 19 ont au maximum 6 feuilles. Les adventices sont à 4 - 5 feuilles.
Les maïs semés semaine 20 sont au stade 5 - 6 feuilles. Les graminées (type PSD) ont au maximum 5 feuilles et les dicotylédones, 3 à 5 feuilles (chénopode blanc et polysperme : 5 feuilles).
Pour les semis de la semaine 21, les maïs sont au stade 3 feuilles et les mauvaises herbes, 2 à 4 feuilles.
Pour les semis de la semaine 22, les maïs ont au maximum 3 feuilles et les adventices, 1 à 4 feuilles.

Séneçon vulgaire au stade 5 feuilles



Stellaire intermédiaire au stade rosette.

Semis déjà désherbés : A surveiller pour un éventuel rattrapage.
Semis de la semaine 20 : A désherber rapidement si cela n'est déjà pas fait.
Semis de la semaine 21 et 22 : A désherber.

DRAF Bretagne
Service Régional de la Protection des Végétaux
B.P. 60116
35701 RENNES CEDEX 7

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rennes
Directeur gérant : P.BLANCHET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°528 AD
ISSN n°1167-2382

Préconisations

Premier désherbage :

Les parcelles semées en semaine 20 doivent être désherbées très rapidement (si elles ne l'ont pas encore été).
Pour les semis de la semaine 21 et 22, les parcelles de maïs sont à désherber dans le courant de la semaine et semaine 25. Les adventices sont actuellement au stade 2 à 5 feuilles.
Pour effectuer ces désherbages, se reporter à l'avertissement agricole n°35 du 27 avril 2001 et choisir des produits du groupe 1 qui présentent un meilleur profil environnemental.

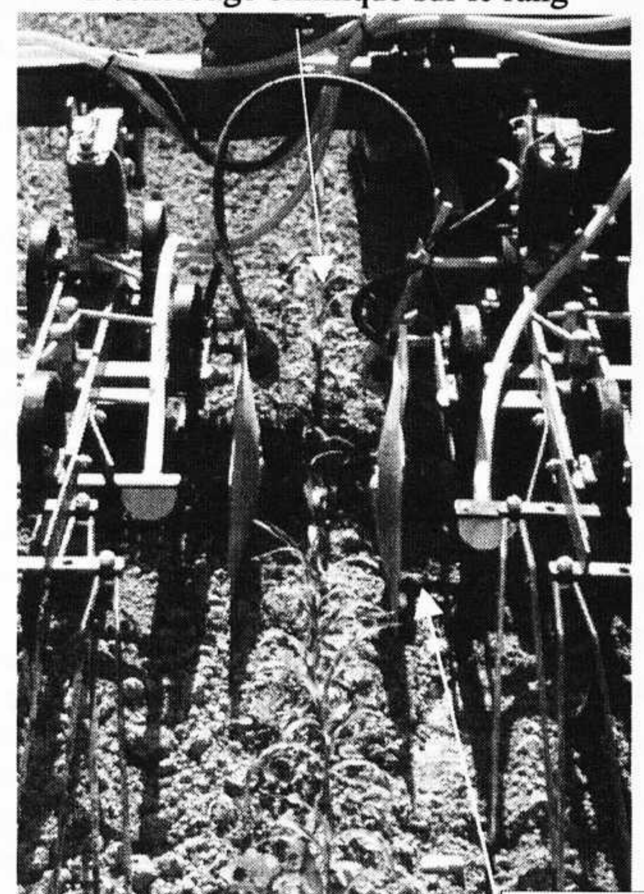
Rattrapage :

Pour les semis des semaines 17 à 20, il est conseillé de surveiller l'évolution des parcelles car un rattrapage peut s'avérer nécessaire sur certaines d'entre elles. Pour le choix des produits, se reporter à l'avertissement agricole n°41 du 7 juin 2001. Préférer l'utilisation des produits du groupe 1.

Méthode de désherbage respectueuse de l'environnement : Désherbage mixte.

Ce mode de désherbage associe un binage dans l'inter-rang et un désherbage chimique sur le rang. De ce fait, en ne traitant qu'une partie de la surface, il permet de réduire considérablement les quantités d'herbicides utilisées par ha.
Un premier passage est nécessaire au stade 2 - 4 feuilles des adventices. IL comprend un binage sur l'inter-rang et un désherbage chimique sur le rang. Pour le choix des produits, préférer des produits du premier groupe (voir avertissement n°35).
Le second passage est à réaliser le plus tard possible, au stade " limite passage tracteur ". Lors de ce passage, on réalise un binage entre-rang. Le désherbage chimique n'est pas systématique. Un rattrapage sur le rang peut être fait. Pour le choix des produits, se reporter à l'avertissement agricole n°41 de la semaine dernière. Le second passage doit être le plus rapide possible de façon à réaliser un mini buttage du rang de maïs, ce qui permet d'étouffer les adventices restantes sur le rang.

Désherbage chimique sur le rang



Binage entre-rang

Atrazine :

L'usage de l'atrazine est interdit sur la totalité des parcelles en bord de cours d'eau, sauf présence d'une bande enherbée de 15 mètres au moins (voir réglementation – arrêtés préfectoraux).

RAVAGEURS ET MALADIES

COLZA

Stades G4 à G5

Même si quelques tâches d'alternaria apparaissent sur siliques, toute intervention est déconseillée à ce stade.

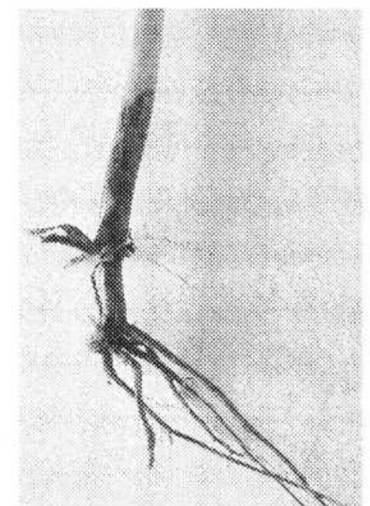
CEREALES

Stades épiaison à amande aqueuse

Maladies du pied

L'observation des maladies du pied dans les cultures permet de mieux connaître son risque parcellaire pour les années ultérieures. Pour cela, il faut prélever les pieds avec les racines :

- le piétin-échaudage commence à se manifester actuellement par des blanchiements d'épis ; le diagnostic est immédiat quand, après avoir lavé les racines, on observe leur noircissement. Ce manchon noir peut remonter un peu à la base de la tige.
- le piétin-verse se localise à la base des tiges et se manifeste par un tâches marrons ocellées au départ et assez diffuses. Le risque climatique était très élevé cette année mais si l'on rencontre effectivement de fortes attaques avec près de 100% des tiges atteintes et des nécroses totales de tige, certaines parcelles restent assez saines. Pour évaluer le niveau d'attaque : effectuer une notation sur 40 pieds et sectionner la tige au niveau des tâches : au dessus de 30% de section nécrosée en moyenne sur l'ensemble des pieds, l'attaque est relativement importante et on peut craindre une nuisibilité de la maladie, surtout en cas de sécheresse. Les notations que nous faisons actuellement sur l'ensemble du réseau feront l'objet d'un bilan dans un prochain bulletin.
- Le rhizoctone peut aussi être assez bas sur la tige mais on le trouve également plus haut. Les tâches sont entourées d'un liseret marron très nets et, souvent, les nécroses sont limitées.


Piétin-échaudage


Piétin-verse

Maladies du feuillage

La situation est souvent relativement saine.

Pucerons:

Les infestations restent très faibles et ont plutôt tendance à diminuer.

Préconisations céréales : tout traitement est désormais inutile

POIS

Raisonner les interventions à la floraison en fonction des observations dans les parcelles :
- contre les pucerons, au seuil de 30 pucerons par plante en moyenne
- contre l'anthracnose, si la parcelle reste saine, attendre une période climatique favorable à la maladie (humidité)